

# letr@it d'UNION

Bulletin d'informations de la Bernardière

N° 61

Juin 2021



L'Édito  
P.2

La vie municipale  
P.3 à 6

La vie locale  
P.7 à 11

L'intercommunalité  
P.12 et 13

Les infos en +  
P.14 et 15



## A NOTER

Elections  
régionales et départementales  
les dimanches 20 et 27 juin  
à la salle de la Doline

la Bernardière

Chers amis.

L'arrivée des beaux jours, l'approche de l'été conjuguées aux premières levées des restrictions qui rythment notre quotidien depuis bientôt un an ½ apportent l'espoir de vivre des jours meilleurs.

Petit à petit notre commune devrait retrouver ses repères dans sa vie sociale.

Les premiers signes encourageants viennent de nos commerces qui viennent de rouvrir, le café et la crêperie véritables lieux de rencontres et d'échanges. Je souhaite vivement que notre vie associative puisse reprendre son cours normal et que la rentrée soit synonyme de pleine reprise des activités sportives, culturelles et de loisirs.

Un temps envisagé, nous ne pourrions renouveler cette année la fête de la musique compte tenu des mesures encore en vigueur d'ici la fin juin. En revanche je vous donne rendez-vous cet été à deux événements majeurs programmés sur notre commune, un culturel et un sportif :

Le festival « les Ephémères » issu de la programmation culturelle de « Terres de Montaigu » avec 7 spectacles qui animeront notre mois de juillet sur le territoire. Retenez en particulier celui du dimanche 11 juillet où se produira dans notre commune autour de la Médiathèque et en centre bourg la troupe « les Pompières poétesses » .

La 48ème édition du Mondial Football Montaigu qui se déroulera du 16 au 22 août avec des matchs du challenge clubs programmés sur notre stade du vivier à la BERNARDIERE.

De la période que nous vivons je retiens aussi la place essentielle de nombreux acteurs qui se sont enrôlés pour nous aider à franchir ce cap difficile, agents, élus, bénévoles de toute nature. A ce titre je veux souligner le dispositif important levé par Terres de Montaigu pour faciliter la vaccination sur notre territoire. Le centre de vaccination de Terres de Montaigu a dépassé les 40 000 injections, est en capacité à l'heure actuelle de procéder à 1 000 vaccinations par jour sous l'impulsion des élus, avec l'aide des professionnels de santé et de nombreux bénévoles fortement impliqués et mobilisés. Ils sont aujourd'hui au nombre de 230, vous pouvez les rejoindre si vous le pouvez.

Malgré les difficultés de cette situation inédite, votre conseil municipal poursuit ses travaux en s'attachant à mener à bien les projets engagés. Vous trouverez dans cette publication l'état d'avancement de certains d'entre eux en espérant pouvoir rapidement vous faire de vive voix un point plus global au cours des manifestations habituelles dès que nous serons autorisés et en mesure de les organiser.

En attendant je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été.

Le maire,

*Claude Durand*

Football  
Montaigu

# la vie municipale

Le compte-rendu complet de chaque conseil municipal est consultable en mairie ou sur le site internet de la commune : <https://www.labernardiere.fr/>



**Ou cliquez directement ici**

## Le conseil municipal du 8 avril 2021 en *bref*

### ■ Participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques de Montaigu-Vendée

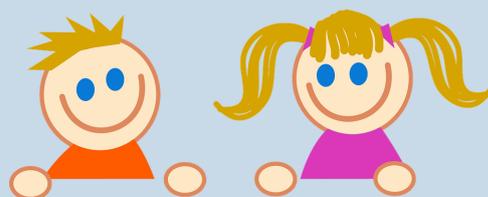
Notre commune ne disposant pas d'école publique, une convention a été passée avec la commune de Cugand et par extension aux autres communes de Terres de Montaigu et ce par rapport à la réciprocité du partage des richesses sur l'intercommunalité.

La commune de la Bernardière, verse ainsi chaque année, selon les accords passés, une subvention permettant de faire face aux dépenses de fonctionnement.

Cette subvention est versée en fonction du nombre d'élèves domiciliés à La Bernardière.

3 enfants de La Bernardière étaient inscrits dans les écoles publiques de Montaigu-Vendée pour l'année scolaire 2019/2020 : 2 enfants en classes maternelles et 1 en classe élémentaire.

Montaigu-Vendée estime le coût d'un élève en maternelle à 1574,73 € et celui d'un élève en élémentaire à 281,44 €. La participation demandée par cette commune s'élève donc à 3430,90 €.



*Certaines communes appliquent un coût identique pour un élève qu'il soit en classe maternelle ou élémentaire. Le coût moyen d'un élève sur la durée du cycle en primaire revient finalement au même quelle que soit la méthode de calcul utilisée.*

### ■ Demande de financement au département pour les travaux du futur atelier municipal

Au mois de mai 2018, le conseil municipal avait acté l'acquisition de l'ancienne menuiserie, rue Dominger de Meyrac afin d'y installer l'atelier municipal.

Ce projet, dont le coût prévisionnel des travaux s'élève à 330 000 € HT, est susceptible de bénéficier d'une aide du département de la Vendée à hauteur de 24 146,57 € au titre du Fond de soutien 2021.



Visuel non contractuel

**Le conseil municipal décide de solliciter l'aide du département pour ce dossier.**

# la vie municipale

Le conseil municipal du 11 mai 2021 en *bref*

## ■ Création d'une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles)

Depuis quelques années, on constate un déficit conséquent d'assistantes maternelles sur la commune de La Bernardière contraignant ainsi les jeunes parents à trouver des modes de garde de leurs enfants dans les communes limitrophes.

La MAM de La Bernardière, La Ronde des Doudous, est actuellement située dans des locaux privés, trop petits pour envisager l'arrivée de nouvelles assistantes maternelles et donc une augmentation de l'accueil des enfants.

Pour répondre à cette attente, la municipalité envisage l'aménagement de locaux plus spacieux de manière à accueillir la MAM La Ronde des Doudous.



La commune de La Bernardière a récemment fait l'acquisition de l'ancienne épicerie Guilet, rue centrale, des logements attenants et d'une parcelle de terrain derrière la salle de la Doline.

L'ancienne épicerie pourrait ainsi recevoir la MAM, mais il faut avant tout vérifier l'adéquation entre les besoins des assistantes maternelles (normes, sécurité...), la dimension des lieux, et le coût des travaux nécessaires.

Le conseil municipal a donc décidé de consulter l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée (ASCLV) pour une étude de faisabilité concernant la division de l'immeuble afin d'y implanter la MAM et créer des logements.

Parallèlement, le comité « Projet d'équipement MAM » est créé (Claude Durand, président ; Sylvie Loriou, vice-présidente ; Béatrice Douillard, Fanny Robin et Audrey Tijou, membres) et une ligne budgétaire est ajoutée au budget Patrimoine Immobilier Commercial (PIC) pour engager les premières dépenses auprès de l'ASCLV.

## ■ Demande de financement auprès de la région pour l'aménagement du centre bourg

Pour faire face à la crise économique et sociale liée à la Covid 19, le Conseil Régional a décidé de renforcer son soutien aux communes en votant un plan de relance.



Afin de financer les projets d'investissements des communes de moins de 5 000 habitants, une subvention de 20 %, plafonnée à 75 000 € peut être sollicitée au titre du Pays de la Loire Relance Investissement Communal (PDLRIC).

Le conseil municipal décide de solliciter ce fond de relance pour l'aménagement d'un parking, la construction d'une halle, la transformation d'une grange en restaurant, l'acquisition de deux cellules commerciales et leurs travaux intérieurs.

## ■ Restaurant scolaire Bamboud'Chou : Règlement et tarifs

Le règlement simplifié du restaurant Bamboud'Chou, ainsi que la grille tarifaire présentés par la commission Famille Enfance, Jeunesse et Vie Associative sont acceptés par le conseil municipal pour une application dès la rentrée scolaire de septembre 2021. **Désormais, le tarif régulier est le même quel que soit le nombre de repas pris par semaine.**

La nouvelle grille tarifaire :

	Tarif	Tarif occasionnel (inscription exceptionnelle)	Pique-nique Menus sans porc Menus sans protéine animale	PAI
Repas enfant	3.95 €	4.70 €	3.95 €	+ 2.00 €
Repas adulte	5.95 €	6.70 €	5.95 €	+ 2.00 €
Frais fixes (situation exceptionnelle PAI)				3.20 €

# la vie municipale

## Les Copains d'Lilou : Chèques Vacances, CESU, règlement et tarifs



Afin de favoriser l'accès des familles modestes aux animations, sorties, soirées et séjours proposés par l'accueil périscolaire et le centre de loisirs les Copains d'Lilou, le conseil municipal décide d'accepter le paiement par chèques vacances, à l'exception des frais de repas, à compter du 1er janvier 2022. De même, le conseil municipal décide d'accepter le paiement de ces mêmes services par des CESU (Chèques Emplois Services Universels), à l'exception des frais de repas, à compter du 1er janvier 2022.

La municipalité prendra à sa charges les frais inhérents à ces deux modes de paiement (2.5% pour les chèques vacances et 10% pour les CESU).

Accueil périscolaire	Régime général et régime agricole						Autres régimes ou refus de communiquer les ressources
	0-700	701-1500			> 1500		
heure	2.69 €	2.76 €			2.88 €	3,08 €	
1/4 d'heure	0.67 €	0.69 €			0.72 €	0.77 €	
Petit-déjeuner/Goûter	0.90 €						
Accueil de loisirs et péricentre	Régime général et régime agricole						Autres régimes ou refus de communiquer les ressources
	0-500	501-700	701-900	901-1200	1201-1500	> 1500	
Accueil matin 07h-9h – tarif à l'heure	0.94 €	1.22 €	1.48 €	1.94 €	2.26 €	2.72 €	2.88 €
Accueil soir 17h-19h – tarif à l'heure	0.94 €	1.22 €	1.48 €	1.94 €	2.26 €	2.72 €	2.88 €
Journée <b>avec</b> repas (8h) 9h-17h	7.52 €	9.76 €	11.84 €	15.52 €	18.08 €	21.76 €	23.04 €
1/2 journée matin <b>avec</b> repas (5h) 9h-14h	4.70 €	6.10 €	7.40 €	9.70 €	11.30 €	13.60 €	14.40 €
1/2 journée matin <b>avec</b> repas (4h) 9h-13h	3.76 €	4.88 €	5.92 €	7.76 €	9.04 €	10.88 €	11.52 €
1/2 journée matin sans repas (3h) 9h-12h	2.82 €	3.66 €	4.44 €	5.82 €	6.78 €	8.16 €	8.64 €
1/2 journée après-midi <b>avec</b> repas (5h) 12h-17h	4.70 €	6.10 €	7.40 €	9.70 €	11.30 €	13.60 €	14.40 €
1/2 journée après-midi sans repas (4h) 13h-17h	3.76 €	4.88 €	5.92 €	7.76 €	9.04 €	10.88 €	11.52 €
1/2 journée après-midi sans repas (4h30) 12h30-17h	4.23 €	5.49 €	6.66 €	8.73 €	10.17 €	12.24 €	12.96 €
Repas : à ajouter au tarif de la ½ journée	4.00 € (sauf les 2 premières tranches)						
Petit-déjeuner/Goûter	0.90 €						
Activités ou sorties	Une participation supplémentaire peut être demandée (plafond 15 €)						

Il est rappelé l'importance pour les familles de respecter les délais de prévenance pour l'inscription de leur enfant à ces services. **Les inscriptions, absences et annulations sont à déposer au plus tard :**

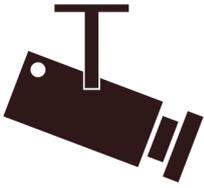
➤ Pour le périscolaire : Le vendredi 14 h pour la semaine suivante.

➤ Pour le centre de loisirs : Le vendredi 14 h pour le mercredi suivant.

Ce délai est primordial afin d'assurer la présence d'agents en nombre suffisant en fonction du nombre d'enfants inscrits (respect du taux d'encadrement obligatoire et du délai de prévenance des agents).

# la vie municipale

## ▪ Déploiement de la vidéoprotection



S'il fait débat dans notre société, le sujet de la vidéoprotection a également été l'occasion de nombreux questionnements lors du dernier conseil municipal.

**Terres de Montaigu dans son projet de sécurisation des espaces publics propose, aux communes du territoire intéressées, l'extension du dispositif de vidéoprotection déjà en service dans la ville centre.**

Terres de Montaigu, porteur du projet, s'acquittera des équipements principaux (caméras, enregistreur, système d'exploitation et de transmission des images). Les communes auront en charge l'aménagement du local sécurisé dans la mairie, les arrivées des réseaux d'alimentation, les panneaux d'affichage réglementaires, les petits matériels et le génie civil s'il y a lieu.

**Certains secteurs sur la Bernardière font régulièrement l'objet de vandalisme causant des dommages importants au préjudice non seulement de la commune mais aussi d'administrés et de commerçants.** Les derniers en date, ces dernières semaines, sont la détérioration de la porte du cours de tennis, la présence de tessons de bouteilles en nombre important aux abords du skate-park ou encore un début d'incendie qui aurait pu avoir des conséquences désastreuses à l'arrière de la salle de la Doline et d'autres faits antérieurs beaucoup plus graves.

**Pour la commune de La Bernardière, sur recommandation des autorités (gendarmerie et police municipale), 3 secteurs ont été pressentis pour être protégés (le carrefour du cimetière, la place du lavoir et le pôle mairie/stade).**

Le conseil municipal a adopté le principe du déploiement de la vidéoprotection sur notre commune. Une évaluation sera faite à l'issue de la première année d'exploitation.

### Qu'est-ce qu'un système de vidéoprotection ?

Un système de vidéoprotection doit avant tout être vu comme un système dissuasif. Il permet également de rassurer les administrés, de faciliter les enquêtes de police et de lutter contre la délinquance.

### Ne pas confondre vidéoprotection et vidéosurveillance :

La **vidéosurveillance** est un système de caméras et de transmission d'images disposé dans un espace public ou privé pour le surveiller à distance, en temps réel, avec des agents derrière les écrans. C'est le système utilisé, entre autres, dans les grands magasins ou les grandes villes.

La **vidéoprotection** est un système de caméras, de transmission et d'enregistrement d'images uniquement destinées à une utilisation pour des enquêtes judiciaires.

Le système de vidéoprotection déployé par Terres de Montaigu est très réglementé :

- L'enregistreur doit être situé dans un local sécurisé qui ne peut être ouvert que par un agent assermenté après requête judiciaire à des fins d'enquête.
- Le visionnage des vidéos ne peut se faire qu'après un délit constaté (plainte) et uniquement sur ordre de l'Officier de Police judiciaire (OPJ). Par exemple, le Maire ne peut en aucun cas accéder seul et visionner les images enregistrées.
- Seuls les espaces publics peuvent être filmés (voies publiques ou lieux ouverts au public). Les espaces privés se trouvant dans le champ de la caméra seront floutés.
- La conservation des images a une durée réduite, jusqu'à 30 jours maximum.

# la vie locale

## Point d'étape sur quelques projets

### L'espace Hestia

Commencé en décembre dernier, le gros œuvre de l'espace Hestia est désormais terminé. Les ouvertures sont posées et les enduits sont en cours de réalisation.



Des phases moins visibles du chantier sont maintenant entamées : l'aménagement des cellules commerciales et des 3 logements (électricité, plomberie, carrelage...). Le planning, bien maîtrisé, permet d'envisager comme prévu, une **livraison à l'automne**.

### L'extension de la résidence Les Jardins du Vivier

Même si elles sont moins visibles que l'espace Hestia, les 5 maisons de la nouvelle tranche de la résidence Les Jardins du Vivier sont sorties de terre et les ouvertures seront prochainement posées.

L'avancée des travaux est conforme au planning prévu ce qui permet d'envisager une livraison de ces 5 logements avant la fin de l'année.



### Création d'une halle, d'un parking, aménagement de l'espace urbain et transformation d'une grange en restaurant

Ce projet ambitieux, mêlant urbanisme et architecture, est maintenant bien sur les rails.

Le cabinet Claas Architectes a été retenu pour créer la structure de la future halle ainsi que la transformation de la grange en restaurant.



Plusieurs esquisses et plans ont déjà été présentés à l'équipe municipale et le futur gérant du restaurant, que nous présenterons plus en détail dans un prochain Tr@it d'Union, a commencé à prendre part aux discussions.

Parallèlement, le bureau d'études de Terres de Montaignu **prépare les aménagements des espaces urbains et des futurs stationnements dans le périmètre** : Rue de St Hilaire ; Rue des jardins ; Lotissement des hirondelles ; Place entre la boulangerie et le restaurant ; Parking sous la future halle.

### Atelier municipal



Visuel non contractuel

Dans le Tr@it d'Union Hors-série de janvier dernier, nous annoncions **la transformation de l'ancien atelier de menuiserie en atelier municipal**.

Depuis, ORIGAMI, le cabinet d'architecte retenu pour ce projet, a présenté les premiers plans. Dans le même temps, le bureau d'études structure AREST, qui est chargé de vérifier l'état du bâtiment et analyser sa capacité à recevoir de nouvelles contraintes physiques a remis ses conclusions :

- La structure de la charpente est trop légère et en mauvais état.
- Les murs actuels en mauvais état et trop minces ne peuvent pas servir comme structure porteuse pour un bardage.

**La restauration étant trop contraignante, la décision a donc été prise de raser le bâtiment afin de repartir sur de bonnes bases à la fois économique et fonctionnelle de l'équipement.**

Le cabinet ORIGAMI s'est remis au travail pour nous présenter les plans du nouveau projet.

Les travaux devraient néanmoins commencer avant la fin de l'année.

# la vie locale

## ■ Océane BRETAUDEAU nouvelle gérante de la crêperie La Croix Verte !

La réouverture tant attendue de la crêperie La Croix Verte le 9 juin dernier, a été l'occasion d'un changement de gérante. Océane prend ainsi la suite d'Odile, sa maman, qui se consacre désormais à un nouveau projet ... tout en conservant un œil, de loin, sur sa fille cadette.



Avant cette reprise, Océane était logiquement un peu stressée, mais en même temps pressée de servir à nouveau ses clients et surtout très fière de saisir l'opportunité de reprendre le flambeau de l'affaire familiale. Il faut dire que la crêperie a été ouverte en 2016 dans les mêmes locaux où son arrière-grand-mère tenait déjà un café, dans la première moitié du XXème siècle.

Café racheté à la famille Guicheteau en 1928.

Depuis le début, la crêperie a été un projet de famille. Océane est loin d'être débutante puisqu'en parallèle de ses études, elle passait une partie de ses week-ends en cuisine ou au service en salle. Entre les deux premiers confinements, elle s'est d'ailleurs entièrement consacrée à la crêperie.

Océane ne veut pas révolutionner la carte de la crêperie mais soucieuse du respect de l'environnement, elle souhaite cependant mettre l'accent sur la qualité des produits, essentiellement bio et locaux, comme les vins qu'elle propose, issus du terroir Clissonnais, ou les farines moulues à Boussay.

La crêperie ouvre désormais tous les soirs du mercredi au dimanche ainsi que le dimanche midi.

Océane peut servir une trentaine de couverts en salle et une quinzaine d'autres en terrasse et dans le jardin.

Elle met également un Kota Grill à disposition des groupes de 6 à 10 personnes pour lesquelles elle propose des viandes bio.



*Souhaitons une pleine réussite à cette jeune femme qui porte de belles valeurs, sensible à ses racines, à l'environnement et au bien-être de tous.*

Vous pouvez retrouver Océane sur son site <https://creperielacroixverte.fr/> ou ses pages Facebook et Instagram.



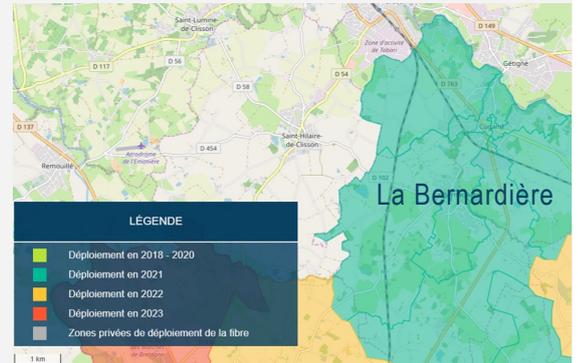
**Ou cliquez directement ici**

# la vie locale

## ■ Arrivée de la fibre optique à La Bernardière

La carte interactive promise par Vendée Numérique est désormais en ligne!

On peut ainsi y voir que la fibre optique sera déployée sur l'ensemble du territoire de La Bernardière en 2021. Un zoom permet d'afficher l'éligibilité de chaque logement.



Pour accéder à la carte :

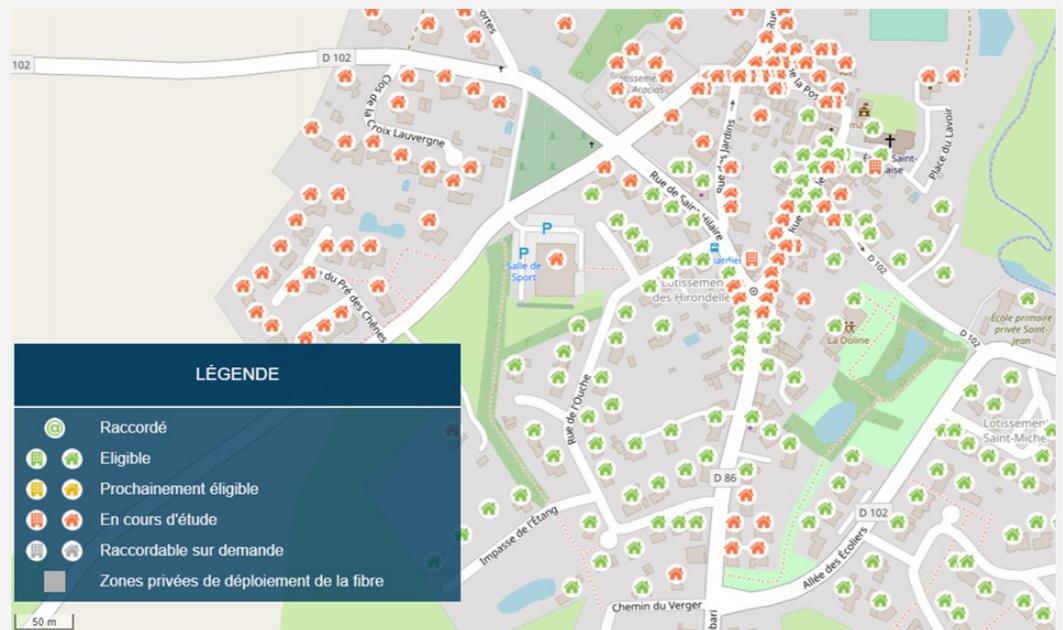
<https://eligibilite-vendee.altitudeinfra.fr/>



Ou cliquez ici

On remarque ainsi que les logements d'une partie du bourg sont déjà éligibles !

Lorsque la pastille d'un logement passe au vert, cela signifie que les travaux de Vendée Numérique sont achevés et que la fibre est disponible à l'extérieur de ce logement.



### Attention cependant, celle-ci n'est pas forcément disponible de suite.

Les fournisseurs d'accès Internet, partenaires de Vendée Numérique, doivent eux aussi réaliser quelques travaux (installation de matériels dans les armoires de Vendée Numérique et paramétrage du réseau).

*Vendée Numérique ne maîtrise pas le calendrier de ces opérateurs mais espère que les offres seront disponibles d'ici quelques semaines.*

Le fournisseur sélectionné se chargera ensuite d'amener la fibre à l'intérieur du logement.

## ■ Déjections canines

Pour le bien être des bipèdes que nous sommes, il est rappelé à nos compagnons à 4 pattes de ne pas satisfaire leurs besoins n'importe où sur la voie publique.

**Merci à leurs maîtres de faire passer le message.  
Il y va de la propreté de nos trottoirs et chaussées !**



# la vie locale

## ■ Aménagement des allées du cimetière

Le cimetière est un lieu de mémoire collective où l'intimité et la spiritualité de chacun doivent être respectées dans un cadre apaisant.

Notre cimetière est constitué essentiellement de surfaces sablées qui accélèrent la prolifération des « mauvaises herbes ».

**Avec l'arrêt échelonné de l'utilisation des produits phytosanitaires**, la lutte contre la flore sauvage, jugée indésirable, est devenue une tâche longue, pénible et répétitive pour les agents communaux.

**Le changement de revêtement agirait d'une manière significative sur les temps d'entretien, et sur le résultat visuel souhaité.**

Afin de relever ce défi, l'équipe municipale a décidé de solliciter le bureau d'études de Terres de Montaigu pour lancer une réflexion sur l'aménagement des allées, des pieds de murs et des abords des concessions. Une visite sur site est programmée dans le courant du mois de juin afin de lancer ce projet.



## VACCIBUS

La vaccination sans rendez-vous dans votre commune



**POUR QUI ?** Ouvert à tous les plus de 18 ans, pour une première ou une seconde injection

**OÙ ?** PARKING SALLE DES SPORTS  
Vendredi 18 juin 9h - 12h

*Si un RDV est déjà prévu après cette date, celui-ci pourra être annulé sur place*

**QUAND ?** Mercredi 14 juillet 9h - 12h  
Vendredi 30 juillet 14h30 - 17h30

*Sous réserve de la disponibilité des doses de vaccin*

Penser à vous munir des documents suivants :

Carte d'identité | Carte vitale | Ordonnance de vos traitements en cours | Questionnaire pré-vaccinal dûment rempli (disponible sur [terresdemontaigu.fr](http://terresdemontaigu.fr)) | Ordonnance d'éligibilité à la vaccination pour les personnes à risque.



TERRES DE  
MONTAIGU

**Félicitations !** Le centre de vaccination Terres de Montaigu compte désormais plus de **230 bénévoles**, grâce à la **mobilisation et l'implication de tous**. De nombreux retours d'habitants manifestent qu'ils apprécient vivement la qualité de l'accueil au centre de vaccination.

Jusqu'à aujourd'hui, le centre a réalisé **40 000 injections**. C'est très encourageant. Cette campagne de vaccination va se poursuivre encore pendant l'été. Aussi, pour anticiper cette période estivale, et permettre une mobilisation plus ponctuelle et moins contraignante, il semble souhaitable d'augmenter le nombre de bénévoles intervenants.



**Si vous le souhaitez, vous pouvez rejoindre l'équipe de bénévoles en vous faisant connaître auprès de la mairie.**

# la vie locale

## ■ Elections régionales et départementales

Les **dimanches 20 et 27 juin prochains**, vous serez appelés à voter pour les élections régionales et départementales. **Il s'agit bien de 2 scrutins différents**, et vous devrez donc voter 2 fois : d'abord pour les régionales, puis, pour les départementales.



Les 2 votes auront lieu l'un après l'autre à la salle de La Doline.

**Le protocole sanitaire impose de respecter un circuit pour ces élections.**

L'accès au bureau de vote se fera ainsi par la porte du fond, côté terrasse.

Le 1<sup>er</sup> vote, installé dans la première moitié de la salle, concernera les régionales.

Vous entrerez ensuite dans la seconde partie de la salle pour procéder au vote des départementales.

La sortie du bureau de vote s'effectuera par l'arrière de la salle de la Doline.

*Merci d'apporter votre cayon pour la signature des documents.*

### COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

### COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

## Quel est le rôle du département ?

## Quel est le rôle de la région ?

**101 départements**  
4108 conseillers départementaux élus pour 6 ans

**SOLIDARITÉ, ACTION SOCIALE, SANTÉ**

Personnes âgées Aide sociale Handicap à l'enfance

Le département instruit et finance le RSA et l'APA

**18 régions**  
1758 conseillers régionaux élus pour 6 ans

Transports et mobilité

Education (lycées) et enseignement supérieur

Emploi et formation

Economie, innovation et tourisme

Aménagement du territoire et transition écologique

Agriculture, forêt, pêche

Sport et culture

Santé

### AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Protection des espaces naturels

Voirie départementale

SDIS (service départementaux d'incendie et de secours)

### ÉDUCATION, CULTURE, SPORT

Collèges

Sauvegarde du patrimoine

Bibliothèque de prêt

Infrastructures sportives

Musées départementaux

# l'intercommunalité

## ■ Mon espace habitat : un lieu unique pour vos projets logement

Vous avez un projet de construction ? De réhabilitation ? De rénovation ?

**Mon Espace Habitat** est un lieu d'information unique pour toutes vos démarches liées au logement.

Mis en place par Terres de Montaigu, Mon Espace Habitat est un guichet spécialisé. Pour les premières questions sur des projets liés à votre logement, la mairie reste l'interlocuteur de proximité. Mon Espace habitat prend le relai quand les demandes et démarches demandent une expertise.

Mon Espace Habitat est à **vos côtés pour vous orienter, vous conseiller et faciliter vos démarches**. Que vous ayez pour projet de réaliser des travaux de rénovation énergétique, d'adapter votre logement à de nouveaux besoins, ou tout simplement de faire construire, vous y trouverez :

- Un **accompagnement spécialisé** tout au long de votre parcours
- **Des conseils pour vous repérer parmi les nombreux dispositifs d'aides financières existants**, vous garantir une rénovation la plus performante possible et trouver le maximum d'aides pour financer vos travaux
- **Des professionnels** de l'architecture, de l'urbanisme, du droit et des finances pour répondre à toutes vos questions
- **Une expertise pour réaliser vos démarches administratives liées à l'urbanisme** : permis de construire, déclaration préalable de travaux, permis d'aménager...

**A noter** : les premières informations continuent à être données, en proximité, en mairie. Les permis de construire et autres démarches d'urbanisme continuent à y être déposés.

### PLUS D'INFOS

#### Contactez Mon Espace habitat

15 place du Champ de Foire, Montaigu  
85600 Montaigu-Vendée

*Jours d'ouverture :*

*le mardi et mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30,*

*le jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h,*

*le vendredi de 9h30 à 17h30 (journée continue)*

*et samedi de 9h30 à 12h.*



02 51 46 46 14



monespacehabitat@terresdemontaigu.fr

# MON ESPACE HABITAT

**Le lieu pour vos projets de construction et de rénovation**

Conseil, accompagnement & aides financières

15 place du Champ de Foire - Montaigu  
85600 Montaigu-Vendée  
02 51 46 45 45 - terresdemontaigu.fr

**TERRES DE MONTAIGU**  
Communauté de communes  
Montaigu-Rocheservière

MINISTÈRE CHARGE DU LOGEMENT  
Agence nationale de l'habitat  
PAYS DE LA LOIRE  
VENDÉE LE DÉPARTEMENT  
SUDÉV

# l'intercommunalité

## Tri des déchets

**Et si comme 53 % des Vendéens, on achetait moins d'emballages.**

Aujourd'hui, la majorité des Vendéens trient leurs emballages de façon systématique. Une bonne chose pour le recyclage et la préservation des ressources naturelles. Mais ce geste vertueux ne suffit plus. Depuis l'extension des consignes de tri en 2017, **les quantités d'emballages collectées ne cessent d'augmenter d'année en année**, passant de **24 000 tonnes en 2017 à plus de 38 000 tonnes en 2020**. Des emballages et suremballages à peine achetés qu'ils sont déjà jetés. Il est urgent d'agir pour réduire ces fameux emballages.

D'avril à novembre 2021, Trivalis fait campagne pour la réduction des emballages et invite les **Vendéens à réfléchir à leur comportement d'achat**. D'après un sondage\*, 53 % des Vendéens déclarent acheter des produits avec peu ou moins d'emballages. Un chiffre encourageant qui montre une **réelle sensibilité des Vendéens par rapport à leur production de déchets**. C'est aussi une proportion de personnes qui nous donnent envie de les rejoindre. C'est avec cet enthousiasme que la campagne de communication départementale du syndicat, en 2021, va inviter les Vendéens à se questionner sur leur propre comportement d'achat et à les amener, de façon douce, au changement.

Pour aller plus loin, pour passer à l'action, la campagne propose aux Vendéens des **solutions concrètes, simples et accessibles, pour réduire leur production d'emballages**. La première règle est d'éviter, quand c'est possible, les produits suremballés ou à usage unique.

Par exemple :

- *achetons les bananes sans emballage, en collant l'étiquette directement dessus,*
- *préférons les achats à la coupe et en vrac (fromage, jambon, viande, etc.),*
- *apportons nos contenants chez les commerçants : bocaux et boîtes en verre, sac en tissu pour le pain ou les légumes, etc. (Loi du 10 février 2020)*
- *achetons directement auprès des producteurs, en allant à la ferme ou sur le marché, et en apportant son panier ou son sac réutilisable.*

Cette année, les Vendéens vont être sensibilisés à ces gestes d'achat, visant la préservation de notre environnement, par tous les moyens possibles : à la radio, dans la presse quotidienne, hebdomadaire et gratuite, à la télévision, au cinéma, en affichage et sur les réseaux sociaux. Le syndicat propose également sur son site Internet, un panel de recettes et d'astuces pour aller plus loin et **pourquoi pas, devenir un Vendéen presque zéro déchet**.



**Trivalis**  
ENSEMBLE RÉDUISONS NOS DÉCHETS

**2021 sera donc l'année de la réduction des emballages où chacun peut, à son rythme, participer à la préservation de l'environnement.**

\*Source : étude Cohda réalisée en décembre 2020 sur un échantillon de 400 Vendéens

# les infos en +

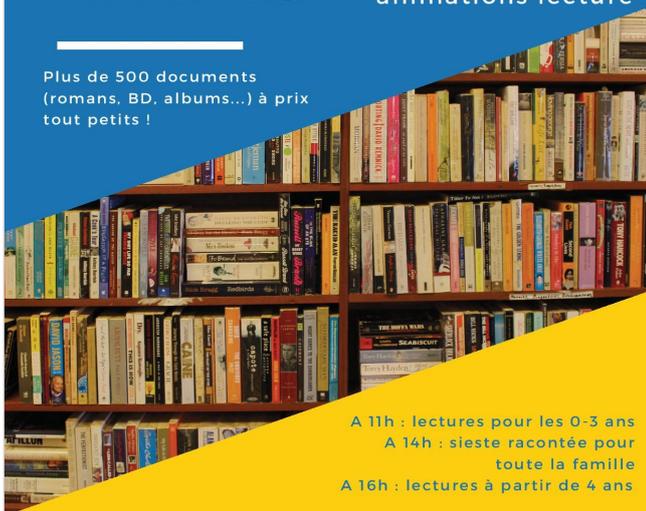
La médiathèque La Caserne aux livres organise une

## VENTE DE LIVRES

**Samedi 26 juin**  
**de 10h à 17h**

+ ouverture  
exceptionnelle de la  
médiathèque et  
animations lecture

Plus de 500 documents  
(romans, BD, albums...) à prix  
tout petits !



A 11h : lectures pour les 0-3 ans  
A 14h : sieste racontée pour  
toute la famille  
A 16h : lectures à partir de 4 ans

18 rue de la Paix - 02 31 41 39 33  
mediathoque@labernardiere.fr  
www.labernardiere.fr  
https://www.terresdemontaigu.fr/la-bernardiere

la Bernardière

## Mondial Football Montaigu 2021

La Bernardière accueille quelques matches du  
Mondial Football Montaigu **du vendredi 20 au**  
**dimanche 22 août.**

Les affiches ne seront connues que le 6 juillet.

**Pour le challenge nation masculin :**

Algérie, Espagne, France, Gabon,  
Japon, Mexique, Russie et Turquie.

**Pour le challenge nation féminin :**

Espagne, Japon, Norvège et  
Pays-Bas

**Pour le challenge clubs masculin :**

Angers SCO, Girondins de Bordeaux, Olympique de  
Marseille, FC Nantes, OGC Nice, RC Strasbourg,  
Toulouse FC et la sélection de Vendée.



**Du 8  
au 23  
juillet  
2021**

**LES  
ÉPHÉMÈRES**

**FESTIVAL  
ITINÉRANT**

**Entrée  
libre**

**TERRES DE  
MONTAIGU**

**Dimanche 11 juillet**, à 16h30, le festival itinérant « Les  
Éphémères » organisé par le service culturel de Terres de  
Montaigu s'arrête à La Bernardière avec « Les Pompières  
Poétesses », spectacle déambulatoire autour de la Médiathèque  
et la mairie.

*Les Pompières Poétesses,  
vêtues de leur tenue de  
secouristes de la culture,  
viennent raviver la flamme de  
la littérature dans un  
spectacle de poésie tout-terrain !  
Elles déclinent et  
jouent quelques poèmes  
connus ou ignorés au fil de  
leur déambulation.*

*À vous de tirer les cartes qu'elles vous proposent, et dont  
chacune contient un poème qui vous sera livré, surprises en  
main !*

## les POMPIÈRES POÉTESSES

DUO FESTIF ET FANTASQUE



# les infos en +



## OPÉRATION COLLECTE DE PAPIERS



Dès maintenant, mettez de côté vos prospectus, catalogues, livres, annuaires, journaux, magazines... pour soutenir les projets pédagogiques de nos enfants tout en agissant pour l'environnement.

**Rendez-vous le 3 et 4 juillet 2021**  
**Ecole St Jean – La Bernardière**

Parking face à l'école



L'AMA (Athlétisme Mingot Association - club d'athlétisme de Cugand) propose des séances d'essai pour la saison prochaine à tous les enfants et ados nés entre 2003 et 2016.

Ces séances se dérouleront à la salle des sports de Cugand au mois de juin aux horaires suivants :

- Les jeudis 10, 17 et 24 juin, éveils de 17h15 à 18h30 et poussins de 18h15 à 19h30.
- Les samedis 5, 12, 19 et 26 juin, les ados de 10h30 à 12h00.

Les séances seront également proposées aux adultes pour la course à pied et la marche nordique les samedis 4, 11 et 18 septembre à 9h00.

*Pour tout renseignement ou précision complémentaire contacter :*  
*Mr SAVARIAU Philippe au 07 85 12 78 41*

## LES PSYS AUSSI PARLENT "JEUNE"



**GRATUIT & CONFIDENTIEL**

- Parler à un professionnel
- Comprendre ses difficultés
- Trouver des solutions

PROPOSÉ PAR

FESJ



Un lieu d'écoute et d'accompagnement pour les 11-25 ans à proximité de chez vous

Tu as besoin de parler ?  
Tu cherches des infos sur ta santé et tes droits ?  
Trouve un lieu proche de chez toi !  
[www.cartosantejeunes.org](http://www.cartosantejeunes.org)



AH OUAIIIISS !  
T'AS GÉRÉ !



# l'état civil

## Naissances :

Élio BERANGER, né le 3 mars 2021

Luna DOUILLARD, née le 27 mai 2021

## Mariage :

Elie LOIRET & Mélanie BRIAND,

mariés le 13 mai 2021

## Décès :

Alain LEBAUPIN, décédé le 17 mai 2021

## A noter

### ■ Collecte de sang :

**Jeudi 24 juin 2021**

de 15h30 à 19h30 à St Georges de Montaigu, Montaigu-Vendée

**Vendredi 16 juillet 2021**

de 15h30 à 19h30 à la Bernardière

**Vendredi 20 août 2021**

de 15h30 à 19h30 à Boufféré pour la Guyonnière, Montaigu-Vendée

**Lundi 20 septembre 2021**

de 15h30 à 19h30 à Saint Hilaire de Loulay, Montaigu-Vendée



### ■ Collecte de déchets :

- Lundi 21 juin
- Lundis 5 et 19 juillet
- Lundis 2, 16 et 30 août
- Lundis 13 et 27 septembre

Attention, ces dates concernent toute La Bernardière sauf La Pénissière La Cour qui est rattachée à une tournée de La Bruffière.



## MAIRIE DE LA BERNARDIERE

20, rue de la Poste

85610 LA BERNARDIERE

tel : 02 51 42 15 91

E-mail : [contact@labernardiere.fr](mailto:contact@labernardiere.fr)

[www.labernardiere.fr](http://www.labernardiere.fr)

[facebook.com/Mairie La Bernardière](https://facebook.com/Mairie-La-Bernardiere)



QR Code : pour un accès rapide au site internet de La Bernardière

### Horaires d'ouverture physique du secrétariat :

Les mardi, mercredi et vendredi :  
de 9h00 à 12h30

Le samedi :  
de 9h00 à 12h00

### Permanence téléphonique :

Du lundi au vendredi :  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h45

Le samedi :  
de 9h00 à 12h00

Directeur de la publication :  
Claude DURAND, maire de La Bernardière.

Juin 2021